

Chers Présidents,

La proposition de loi concernant le 19 mars a été votée le 8 novembre à 18h15 par 180 sénateurs contre 155 ; les sénateurs du groupe UMP saisissent le Conseil Constitutionnel.

Avec certains d'entre vous, j'ai assisté à une grande partie du débat auquel participaient des sénateurs assez nombreux.

Les opposants à la loi ont présenté avec énergie le fait que les Français étaient profondément divisés et que beaucoup refusaient cette date comme symbole. Notre communiqué commun a été, de nombreuses fois, cité, voire en partie lu.

Il est certain que notre action collective a évité que cette proposition de loi soit votée dans un soi-disant consensus.

Nous serons attentifs aux suites concernant ce texte.

Très cordialement.

Le Général de corps d'armée (2S) Dominique DELORT
Président du Comité d'Entente
Président de la Saint-Cyrienne